

---

A travers la Presse

---

On lit dans le *Monde illustré*, à propos de la loi qui, en France, astreint les séminaristes au service militaire :

“ Ce n'est pas sans mal qu'on en est arrivé à ce résultat, et il n'y a pas encore bien longtemps que nombre de gens, au cerveau atrophié, croyaient agir sainement en dénonçant la loi qui obligeait les séminaristes à faire leur temps de service.”

Le chroniqueur qui a écrit ces lignes a coutume d'être mieux inspiré ou, au moins, plus circonspect. Il serait fort en peine de démontrer l'excellence et la nécessité de cette loi.

Plût à Dieu que tous les cerveaux de ses compatriotes fussent atrophiés de cette façon ! Il ne s'agirait pas de savoir, à l'heure qu'il est, si la France va rester chrétienne ou devenir païenne. Dans tous les cas, le qualificatif est de soi souverainement injurieux, quand on sait qu'il s'adresse à l'épiscopat et au clergé français, ainsi qu'à tous les catholiques bien pensants. Il est imprudent de trop montrer le bout de l'oreille !

---

OU EST NÉ ET MORT PONCE-PILATE

---

M. Vingtrinier, le savant bibliothécaire de Lyon, a publié un article, duquel il résulte que Ponce Pilate est né et est mort à Lyon.

Pierre Comestor, le célèbre compilateur, dit positivement, d'après Josèphe et d'autres historiens, que Pilate était né à Lyon et qu'il y mourut dans l'exil, non à Vienne, ainsi qu'on l'a prétendu par erreur.

Saint Antonin, le savant archevêque de Florence, mort en 1459, partage entièrement cette opinion ;

“ Pilate mourut à Lyon, où il était né.”

Voici la traduction du passage qui en fait foi :

La seconde année du règne de Tibère, l'empereur envoya Ponce-Pilate en Judée, comme procurateur de l'Empire. Celui-ci, après la passion du Christ, fut accusé, quelques années après, devant Tibère, par Vitellius, gouverneur de la Syrie, et, en même temps, par les Juifs, de violences et de mise à mort de gens innocents, et de ce que, malgré les protestations des Juifs, il avait installé dans le temple les images des Gentils, et aussi de ce qu'il avait employé à son usage l'argent déposé dans le trésor, on faisant conduire des eaux jusque dans sa maison à lui. L'empereur